

**SÉANCE ORDINAIRE DU 22 FÉVRIER 2011  
CONSEIL DES COMMISSAIRES**

**Province de Québec,  
Commission scolaire du Pays-des-Bleuets,  
Comté Roberval**

**PROCÈS-VERBAL** de la séance ordinaire du conseil des commissaires de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets tenue à la salle des commissaires, sise au 1322, boulevard Sacré-Cœur, à Saint-Félicien, ce 22<sup>e</sup> jour de février 2011, à 19 h 30, et à laquelle sont présents :

M<sup>mes</sup> Dorys Boily, Jenny Boutin, Jeanine Caouette, Julie-Anne Decorby, Carole Dufour, Carmelle Guérin, Martine Langlais, Lina Lapointe, Marie-Eve Paré, Louise Perron, Blanche-Yvonne Potvin, Nancy St-Gelais, MM. Jean-François Bélanger, Steeve Bussière, Rémi Rousseau et Jean-Patrice Tremblay, tous commissaires, M<sup>mes</sup> Brigitte Gagné et Nathalie Tremblay, commissaires-parents, formant quorum sous la présidence de M. Rémi Rousseau assisté de M. Serge Bergeron, directeur général et de M. Mario Lavoie, secrétaire général.

Absents : M<sup>me</sup> Chantale Arnold, MM. Claude Larouche, Alain Leclerc, Jean-Marc Mailloux et Bernard Potvin.

1. **Mot de bienvenue**

M. Rémi Rousseau souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. **Ouverture de la séance**

CC-5645-02-11 Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit ouverte à 19 h 30.

ADOPTÉ

3. **Lecture et adoption de l'ordre du jour**

CC-5646-02-11 Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Julie-Anne Decorby et RÉSOLU unanimement :

QUE l'ordre du jour soit adopté avec les ajouts suivants et en laissant le varia ouvert :

- Remplacement des fenêtres et la rénovation des parements extérieurs – École Pie XII de Saint-Prime ;

ADOPTÉ

CC-5647-02-11

4. **Approbation du procès-verbal du 8 février 2011**

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :  
QUE le procès-verbal du 8 février 2011 soit adopté tel que présenté.

A D O P T É

5. **Affaires découlant du procès-verbal**

Il n'y a rien à signaler.

6. **Correspondance**

Il n'y a rien à signaler.

7. **Période de questions accordée au public**

Il n'y a pas de questions.

8. **Ressources éducatives jeunes**

M<sup>me</sup> Dorys Boily demande des renseignements sur la remise des bulletins.

M<sup>me</sup> Doris Girard mentionne qu'il y aura quatre remises de bulletins en 2010-2011.

M<sup>me</sup> Carole Dufour demande des renseignements sur la présence des parents à la remise des bulletins.

M<sup>me</sup> Doris Girard indique qu'elle n'a pas les statistiques de participation aux remises des bulletins des écoles.

M. Serge Bergeron indique que tous les parents sont invités aux remises des bulletins. Parfois, il y a des invitations spécifiques à des parents lorsqu'il y a la nécessité d'une rencontre avec un enseignant.

9. **Ressources éducatives adultes et de la F.P**

9.1 **Entente relative aux interventions sur forêts publiques avec la Compagnie Abibow Canada inc.**

ATTENDU que le Centre de formation professionnelle Dolbeau-Mistassini offre des cours en « Abattage et façonnage des bois », en « Voirie forestière » et en « Aménagement forestier » dans le cadre d'un projet Forêt-École, soit du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2013;

ATTENDU que les formations s'effectueront sur des aires de coupe (unité d'aménagement forestier 27-51) de la Compagnie Abibow Canada inc.;

En conséquence,

CC-5648-02-11

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Jeanine Caouette et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accepte l'entente relative aux interventions sur forêts publiques à intervenir avec la Compagnie Abibow Canada inc. concernant les cours « Abattage et façonnage des bois », « Voirie forestière » et « Aménagement forestier », et ce, du 1<sup>er</sup> avril 2011 au 31 mars 2013;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ladite entente, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

10. **Ressources humaines**

Aucun sujet n'a été discuté.

11. **Ressources financières**

Aucun sujet n'a été discuté.

12. **Ressources matérielles**

12.1 **Remplacement des fenêtres et la rénovation des parements extérieurs – École Pie XII de Saint-Prime**

ATTENDU qu'un appel d'offres public a été fait pour des travaux de remplacement des fenêtres et la rénovation des parements extérieurs de l'école Pie XII de Saint-Prime ;

ATTENDU l'analyse des soumissions par le professionnel au dossier, à savoir :

Isofor inc. d'Alma :	373 288,00 \$, plus les taxes applicables ;
Vitrierie A. & E. Fortin inc. de Jonquière :	376 373,00 \$, plus les taxes applicables ;
Construction Unibec inc. de Dolbeau-Mistassini :	383 383,00 \$, plus les taxes applicables ;
Construction Serge Dumas inc. de Saint-Félicien :	388 820,20 \$, plus les taxes applicables ;
Construction Richard Gagnon inc. de Saint-Félicien :	408 800,00 \$, plus les taxes applicables ;
Construction de l'Avenir inc. de Dolbeau-Mistassini :	423 955,00 \$, plus les taxes applicables ;
Construction Bon-Air inc. de Saint-Félicien :	469 000,00 \$, plus les taxes applicables ;

ATTENDU que le plus bas soumissionnaire est conforme ;

En conséquence,

CC-5649-02-11

il est PROPOSÉ par M. Jean-François Bélanger et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets accorde le contrat pour les travaux de Remplacement des fenêtres et la rénovation des parements extérieurs de l'école Pie XII de Saint-Prime au plus bas soumissionnaire conforme, soit Isofor inc. d'Alma, au montant de 373 288,00 \$, plus les taxes applicables ;

QUE le président et le directeur général soient autorisés à signer ledit contrat, pour et au nom de la commission scolaire.

A D O P T É

13. **Ressources informatiques et transport scolaire**

Aucun sujet n'a été discuté.

14. **Direction générale et secrétariat général**

14.1 **Nomination du substitut du protecteur de l'élève selon l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique**

ATTENDU la résolution CC-5632-01-11 qui acceptait la recommandation des membres du comité de gouvernance et d'éthique pour la nomination de M. Marc Pomerleau comme substitut du protecteur de l'élève, et qu'une consultation soit effectuée auprès du comité de parents, tel que stipulé par l'article 220.2 de la Loi sur l'instruction publique;

ATTENDU la réponse du comité de parents, à sa séance du 17 janvier 2011, par sa résolution CP-506-01-11 qui stipule ce qui suit :

« Il est PROPOSÉ par Mme Magali Bouchard et RÉSOLU à l'unanimité :

QUE le comité de parents appuie la nomination de M. Marc Pomerleau comme substitut du protecteur de l'élève. »

ATTENDU que la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets a pris entente avec la Commission scolaire du Lac-Saint-Jean et la Commission scolaire des Rives-du-Saguenay afin de désigner, sous le titre de substitut du protecteur de l'élève, une même personne et a convenu du partage des dépenses encourues ;

ATTENDU que dans les périodes où le Protecteur de l'élève sera non disponible ou en cas de conflit d'intérêt, il est convenu que les plaintes soient traitées par un substitut du protecteur de l'élève nommé par la commission scolaire ;

En conséquence,

CC-5650-02-11

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Nancy St-Gelais et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets désigne monsieur Marc Pomerleau comme substitut du protecteur de l'élève;

QUE l'entrée en fonction de monsieur Marc Pomerleau, comme substitut du protecteur de l'élève, soit fixée au 23 février 2011.

A D O P T É

14.2 **Médaille de l'Ordre du mérite de la FCSQ**

Le sujet sera traité à la prochaine rencontre.

14.3 **Renouvellement du contrat d'engagement du directeur général**

CONSIDÉRANT le contrat d'engagement du directeur général signé le 23 janvier 2006, pour une période de cinq ans, se terminant le 22 janvier 2011, en vertu de la résolution numéro CC-3405-11-05;

CONSIDÉRANT le Règlement sur les conditions d'emploi des gestionnaires des commissions scolaires;

CONSIDÉRANT la décision de la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets de renouveler le mandat du directeur général;

CONSIDÉRANT les discussions intervenues entre M. Rémi Rousseau, président, et le directeur général, M. Serge Bergeron;

En conséquence,

il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Dorys Boily et RÉSOLU unanimement :

QUE la Commission scolaire du Pays-des-Bleuets renouvelle le mandat du directeur général, M. Serge Bergeron, pour une durée indéterminée, à compter du 24 janvier 2011;

QUE le président, M. Rémi Rousseau, soit autorisé à signer le renouvellement du contrat d'engagement du directeur général.

A D O P T É

14. **Rapport d'activités du directeur général**

Le rapport d'activités du directeur général, pour le mois de mars 2011 sera déposé ultérieurement.

15. **Rapport d'activités du président**

Le rapport d'activités du président, pour le mois de février 2011, sera déposé ultérieurement.

16. **Rapport des commissaires-parents**

M<sup>me</sup> Brigitte Gagné mentionne qu'à la dernière rencontre du comité de parents, il a été question des frais chargés aux parents pour le transport pour les élèves qui participeront aux projets spéciaux des écoles en 2011-2012.

M. Serge Bergeron mentionne que le sujet a été discuté à la dernière rencontre du comité consultatif de transport des élèves.

Après discussions, les membres du comité recommandent le statu quo.

Le dossier sera discuté à chaque année scolaire dans le cadre du processus budgétaire.

M. Bergeron mentionne que le dossier sera analysé dans les prochaines semaines.

17. **Rapport des comités officiels**

M<sup>me</sup> Martine Langlais fait un bref résumé des rencontres du comité des affaires éducatives qui ont eu lieu, la première, le mardi 7 décembre 2010, au Centre administratif de Dolbeau-Mistassini et la deuxième, le mardi 1<sup>er</sup> février 2011, au Centre administratif de Roberval.

18. **Revue de presse**

La Revue de presse, pour la période s'échelonnant du 30 janvier 2011 au 5 février 2011 (Vol. 2 n<sup>o</sup> 32), du 6 février 2011 au 12 février 2011 (Vol. 2 n<sup>o</sup> 33) et du 13 février 2011 jusqu'au 19 février 2011 (Vol. 2 n<sup>o</sup> 34), est déposée en format électronique pour les commissaires.

19. **Période de questions accordée aux commissaires**

Il n'y a pas de questions.

20. **Prochaine réunion**

La prochaine réunion aura lieu le 22 mars 2011, à 19 h 30, à la salle des commissaires de Normandin.

21. **Levée de la séance**

Il est PROPOSÉ par M<sup>me</sup> Carole Dufour et RÉSOLU unanimement :

QUE la séance soit levée à 20 h 20.

A D O P T É

CC-5652-02-11

(Mario Lavoie, secrétaire général)

(Rémi Rousseau, président)